

17 juil 2013 -17:35

Appartient à [Conseil des ministres du 19 juillet 2013](#)

Réforme des régimes matrimoniaux

Sur proposition de la ministre de la Justice Annemie Turtelboom, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi visant à modifier diverses dispositions du Code civil en matière de régimes matrimoniaux. L'avant-projet détermine plus particulièrement les suites du décès d'un des époux.

Voir aussi le [communiqué de presse du 5 juillet 2013](#)

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.justice.belgium.be>